

TITRE II - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS IAS 1

CHAPITRE 1 - DÉFINITION DES ÉTATS FINANCIERS

- Toute entité entrant dans le champ d'application du présent système comptable établit annuellement des états financiers. Les états financiers des entités autres que les très petites entités comprennent :

- un bilan,
- un compte de résultat,
- un tableau des flux de trésorerie,
- un tableau de variation des capitaux propres,
- une annexe précisant les règles et méthodes comptables utilisées et fournissant des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat.

- Les considérations à prendre en compte pour l'élaboration et la présentation des états financiers découlent du Cadre Conceptuel du système comptable.

< Rubriques :

Les états financiers sont l'aboutissement d'un processus de traitement de nombreuses informations et requièrent des travaux de simplification, de synthèse et de structuration. Ces informations sont collectées, analysées, interprétées, résumées et structurées au travers d'une agrégation présentée dans les états financiers sous forme de rubriques et de totaux. L'étendue du principe d'importance significative détermine l'étendue de cette agrégation, ainsi que l'équilibre entre :

- les avantages procurés aux utilisateurs par la diffusion d'une information détaillée,
- les coûts supportés aussi bien pour élaborer et divulguer cette information que pour l'utiliser.

< Production des états financiers :

Les états financiers sont arrêtés sous la responsabilité des dirigeants de l'entité. Ils sont émis dans un délai maximum de six mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ils doivent être distingués des autres informations éventuellement publiées par l'entité.

Cette responsabilité des dirigeants à l'égard des états financiers est réaffirmée avec force, et constitue l'un des mécanismes essentiels du gouvernement d'entreprise. Les états financiers doivent être émis dans un délai maximum raisonnable et présentés comme tels sans risques d'être confondus avec une plaquette commerciale.

< Identification des états financiers :

Chacune des documents composant les états financiers doit être clairement identifié et les informations suivantes doivent être mentionnées de façon précise.

- dénomination sociale, nom commercial, numéro de registre de commerce de l'entité présentant les états financiers,
- nature des états financiers (comptes individuels, comptes consolidés ou comptes combinés),
- date de clôture,
- monnaie de présentation et niveau d'arrondi.

D'autres informations permettant d'identifier l'entité sont également mentionnées :

- adresse du siège social, forme juridique, lieu d'activité et pays d'immatriculation,
- principales activités et nature des opérations effectuées,
- nom de la société mère et éventuellement dénomination du groupe auquel est rattachée l'entité,
- nombre moyen d'employés au cours de la période.

Ces informations sont bien évidemment nécessaires à l'utilisateur qui doit pouvoir identifier sans risque d'erreurs l'entreprise et ses caractéristiques.

< Monnaie et arrondis :

Les états financiers sont obligatoirement présentés dans la monnaie nationale. Les montants figurant sur les états financiers peuvent être arrondis au millier ou au millions d'unités, dans la mesure où le recours à ces arrondis ne diminue pas la pertinence des informations.

< Comparatif (N-1) :

Les états financiers fournissent les informations permettant d'effectuer des comparaisons avec l'exercice précédent. Ainsi :

- chacun des postes de bilan, compte de résultat et tableau des flux de trésorerie comporte l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent,
- l'annexe comporte des informations comparatives sous forme narrative descriptive et chiffrée.

Lorsque, par suite d'un changement de méthode d'évaluation ou de présentation, un des postes chiffrés d'un état financier n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent, il est nécessaire d'adapter les montants de l'exercice précédent afin de rendre la comparaison possible.

L'absence de comparabilité (du fait d'une durée d'exercice différent ou pour toute autre raison), le reclassement ou les modifications apportées aux informations chiffrées de l'exercice précédent pour les rendre comparables sont expliquées dans l'Annexe.

CHAPITRE 2 - LE BILAN

Le bilan décrit séparément les éléments d'actif et les éléments de passif. Il fait apparaître de façon distincte au moins les rubriques suivantes lorsqu'il existe des opérations concernant ces rubriques :

- A l'actif :

- les immobilisations incorporelles,
- les immobilisations corporelles,
- les amortissements et les pertes de valeur ;
- les participations,
- les actifs financiers,
- les stocks,
- les actifs d'impôt (en distinguant les impôts différés),
- les clients, les autres débiteurs et autres actifs assimilés (charges constatées d'avance),
- la trésorerie positive et équivalents de trésorerie positive,

- Au passif :

- les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis (dans le cas de sociétés), les réserves, le résultat net de l'exercice et les autres éléments,
- les passifs non courants portant intérêt,
- les fournisseurs et autres créiteurs,
- les passifs d'impôts exigibles,
- les autres passifs d'impôts (impôts différés),
- les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance)
- la trésorerie négative et équivalente de trésorerie négative.

Dans le cas de bilan consolidé :

- les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence,
- les intérêts minoritaires.

< Les éléments courants et non courants :

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction Entre éléments courants et éléments non courants. Toutefois, une présentation des rubriques du bilan par ordre de liquidité des actifs et passifs est autorisée si cette présentation permet d'obtenir une information plus pertinente.

Les impôts différés actifs et passifs doivent figurer dans les éléments non courants.les crédits d'impôts et les impôts exigibles doivent figurer dans les éléments courants.

Enfin le bilan doit être présenté avant répartition, et non après, dans la mesure ou les dividendes ne sont proposés aux actionnaires avant d'être approuvés par l'assemblée générale.

MODÈLE D'UN BILAN COMPTABLE

BILAN ACTIF

Exercice clos le

ACTIF	NOTE	N BRUT	AMORT perte de valeur	N NET	N-1 NET
ACTIF IMMOBILISE NON COURANT					
Écart d'acquisition (ou goodwill)		207	2807, 2907		
Immobilisations incorporelles		20 (hors 207)	280(hors 2807) 290 (hors 2907)		
Immobilisations corporelles		21/22 hors 229	281, 282, 291, 292.		
Immobilisations en cours		23	293		
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence - entreprises associées		265	296		
Autres participations et créances rattachées		26 hors 265 et 269	296		
Autres titres immobilisés		271/272/273	297, 298		
Prêts et autres actifs financiers non courants		274/275/276			
Impôts différés actif		133	-----		
TOTAL ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT					
Stocks et en cours		30 à 38	39		
Créances et emplois assimilés					
Clients		41 (hors 419)	491		
Autres débiteurs		409 débit 42, 43, 44 (hors 444, à 448) débit 45, 46, 486, 489.	495, 496		
Impôts		444, 445, 447			
Autres actifs circulants		Débit 448			
Disponibilités et assimilées					
Placement et autres actifs financiers courants		50 (hors 509)	59		
Trésorerie		519 et autres débit 51, 52, 53, 54			
TOTAL ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

BILAN PASSIF
Exercice clos le

PASSIF	NOTE	N BRUT	N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis (ou compte de l'exploitant)		101, 108	
Primes et réserves / réserves consolidées (1)		104, 106	
Écart de réévaluation		105	
Écart d'équivalence (1)		107	
Résultat net / résultat net part du groupe (1)		12	
Autres capitaux propres - report à nouveau		11	
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS NON COURANTS			
Impôts différés passifs		134	
Emprunts et dettes financières		16, 17	
Provisions Impôts		155	
Autres dettes courantes		229	
Provisions		15 (hors 155)	
TOTAL PASSIF NON COURANTS			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		40 (hors 409)	
Impôts		Crédit 444, 445, 447	
Autres dettes		419, 509, crédit 42, 43,44 (hors 444 à 447)	
		Crédit 45, 46, 48	
Trésorerie passif		519 et autres crédit 51, 52	
TOTAL PASSIFS COURANTS			
TOTAL GENERAL PASSIF			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

CHAPITRE 3 - LE COMPTE DE RÉSULTAT :

Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par L'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date d'encaissement ou de Décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/profit ou perte.

Le compte de résultat doit obligatoirement être présenté en liste, et non en tableau (avec colonne charges et une colonne produits). Cette présentation est différente du PCN qui est schématisé en colonne. Elle est rendue nécessaire par la présentation des résultats successifs qu'il serait difficile de lire dans un tableau en deux colonnes.

< Rubriques distinctes :

Les informations minimales présentées au compte de résultat sont les suivantes :

- **Analyse des charges par nature, permettant de déterminer les principaux agrégats de gestion suivants : marge brute, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation,**
- **Produits des activités ordinaires,**
- **Produits financiers et charges financières,**
- **Charges de personnel,**
- **Impôts, taxes et versements assimilés,**
- **Dotations aux amortissements et pertes de valeur concernant les immobilisations corporelles,**
- **Dotations aux amortissements et pertes de valeur concernant les immobilisations incorporelles,**
- **Résultat des activités ordinaires,**
- **Éléments extraordinaires (produits et charges),**
- **Résultat net de la période avant distribution.**
- **Pour les sociétés par actions, résultat net par action**

Dans le cas de compte de résultat consolidé :

- **la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence,**
- **la part des intérêts minoritaires dans le résultat net.**

< Éléments en évidence :

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature Ou d'une incidence telle qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période sont présentées sous des rubriques spécifiques du compte de résultat

(Exemple : coût de restructuration, dépréciation exceptionnelle des stocks, coûts résultant d'un Abandon partiel d'activité...)

Exemple : pour un montant de 52 737 milliers de DA, les charges peuvent se présenter de deux manières suivantes :

Charge par nature U/milliers de DA		Charges par fonction U/milliers de DA	
Achats consommés	10 434	Coût de production	33 897
Variation de stocks	(1853)	Coût de distribution	8 433
Frais de personnel de production	10 310	Frais d'administration	5 217
Frais de personnel de distribution	8 433	Frais financiers	1 023
Impôts et taxes	2 359	Impôt société	1042
Services extérieurs administration	744	Résultat NET	3 125
Services extérieurs de production	8672		
Dotations aux amortiss	6 334		
Dotations aux provisions	2 114		
Frais financiers	1 023		
Impôt société	1 042		
Résultat NET	3 125		
TOTAL	52 737	TOTAL	52 737

< les éléments extraordinaires :

Les éléments extraordinaires résultent de circonstances exceptionnelles et correspondent à des cas de force majeure comme par exemple une expropriation ou une catastrophe naturelle imprévisible. La nature et le montant de chaque élément extraordinaire sont indiqués séparément dans les états financiers.

Des compensations résultant d'opération de couverture ou d'opérations relatives à des actifs et passifs faisant eux-mêmes l'objet d'une compensation dans la présentation du bilan sont autorisées.

Exemple : les effets des inondations sur l'entreprise sont considérés comme charges et la partie remboursée par les indemnités d'assurances figure en produits.

MODÈLES DES COMPTES DE RÉSULTAT
COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE
Période du au

DESIGNATION	N	N-1
Chiffre d'affaires	70	
Variation stocks produits finis et en cours	71	
Production immobilisée	72	
Subventions d'exploitation	74	
I - Production de l'exercice		
Achats consommés	60	
Services extérieurs et autres consommations	61 et 62	
II - Consommation de l'exercice		
III-VALEUR AJOUTÉE D'EXPLOITATION (I - II)		
Charges de personnel	63	
Impôts, taxes et versements assimilés	64	
IV- EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		
Autres produits opérationnels	75	
Autres charges opérationnelles	65	
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	
Reprise sur pertes de valeur et provisions	78	
V- RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		
Produits financiers	76	
Charges financières	66	
VI- RÉSULTAT FINANCIER		
VII- RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (V + VI)		
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	695 et 698	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	692 et 693	
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
VIII- RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)	77	
Éléments extraordinaires (charges) (à préciser)	67	
IX- RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE		
X- RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence(1)		
XI- RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (1)		
Dont part des minoritaires (1)		

Part du groupe (1)		
---------------------------	--	--

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

CABINET CECCA : MR BOUKREDELA SALAH EXPERT COMPTABLE, 10 RUE DOCTEUR MOUSSA CONSTANTINE

COMPTE DE RÉSULTAT PAR FONCTION
(Exemple) Période du au

DESIGNATION	N	N-1
Chiffres d'affaires		
Coût des ventes		
MARGE BRUTE		
Autres produits opérationnels		
Coûts commerciaux		
Charges administratives		
Autres charges opérationnelles		
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		
Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)		
Produits financiers		
Charges financières		
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT		
Impôts exigibles sur les résultats ordinaires		
Impôts différés sur résultats ordinaires (variations)		
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Charges extraordinaires		
Produits extraordinaires		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)		
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (1)		
Dont part des minoritaires (1)		
Part du groupe (1)		

(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

ENONCE EXERCICE :

Compte de résultat par nature et par fonctions

- ✓ Production de l'exercice : 2 000 pièces.
- ✓ Coûts de production : 220 DA par pièce (dont 160 pour les matières premières achetées, 30 pour l'amortissement et 30 pour les salaires de production).
- ✓ Stock initial de produits finis : 0
- ✓ Ventes de l'exercice : 1 800 pièces.
- ✓ Prix de vente : 400 DA.
- ✓ Salaires administratifs et commerciaux : 45 340 DA (dont 30 500 DA pour l'administration).
- ✓ Services extérieurs : 99 875 DA (hors production, honoraires et autres charges d'administration).
- ✓ Frais financiers : 25 676 DA.
- ✓ Dotations aux amortissements et aux provisions hors production : 11 430 DA (charges d'administration).
- ✓ Autres charges opérationnelles : 112 850 DA (redevances versées, pertes sur cessions d'actifs, dons).
- ✓ Charges extraordinaires : 1 200 DA.
- ✓ Impôts et taxes (administration) : 12 000 DA.
- ✓ Impôts différés (charge) : 5 100 DA.

Présenter le compte de résultat (impôts sociétés 25%).

- Avec un classement des charges par nature.

- Avec un classement des charges par destination/fonction.

CORRECTION EXERCICE : Compte de résultat par nature et par fonctions**Compte de résultat (par nature)****Période du 01 au 31.12.N - Unité monétaire : DA**

Chiffre d'affaire : 1 800 x 400	720 000
Production stockée	44 000
Production immobilisée	
I- Production de l'exercice	764 000
Achats consommés	(320 000)
Services extérieurs et autres consommations	(99 875)
II- Consommation de l'exercice	(419 875)
III- VALEUR AJOUTÉE D'EXPLOITATION (I - II)	334 125
Charges de personnel (A)	(105 340)
Impôts, taxes et versements assimilés	(12 000)
IV- EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	226 785
Autres charges opérationnelles	(112 850)
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur	(71 430)
V- RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	42 505
Charges financières	(25 676)
VI- RÉSULTAT FINANCIER	(25 676)
VII- RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (V + VI)	16 829
Impôts exigibles sur résultats	(4 207)
Impôts différés (variations)	(5 100)
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	
VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	
Éléments extraordinaires (charges)	(1 200)
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE	(1 200)
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 322

Compte de résultat (par fonctions)

Période du 01 au 31.N - Unité monétaire : DA

Produit des activités ordinaires : 1 800 x 400	720 000
Cout des ventes : 1 800 x 220	396 000
Marge brute	324 000
Autres produits opérationnelles	0
Couts commerciaux	(14 840)
Charges administratives	(153 805)
Autres charges opérationnelles	(112 850)
Résultat opérationnel	42 505
Fournir le détail des charges par nature ⁽¹⁾	
Produits financiers	
Charges financières	(25 676)
Résultat avant impôts	16 829
Impôts exigibles sur les résultats	(4 207)
Impôts différés	(5 100)
Résultat net des activités ordinaires	
Charges extraordinaires (à préciser)	(1 200)
Produits extraordinaires (à préciser)	
Résultat net de l'exercice	6 322

(1) Détail des charges par nature :

- Frais de personnel (60 000 + 45 340) : 105 340.
- Services extérieurs : 99 875.
- Dotations aux amortissements : 11 430 + 60 000 = 71 430.

CHAPITRE 4 - L'ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES :

L'état de variation des capitaux propres constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entité au cours de l'exercice.

< Informations : Les informations minimales à présenter dans cet état concernent les mouvements liés :

- au résultat net de l'exercice,
- aux changements de méthode comptables et aux corrections d'erreurs dont l'impact est directement enregistré en capitaux propres,
- aux autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres dans le Cadre de correction d'erreurs significatives (écarts d'évaluations et écarts de réévaluation)
- aux opérations en capital (augmentation, diminution, remboursement...)
- aux distributions de résultat et affectations décidées au cours de l'exercice.

Désignation	note	Capital social	Prime d'émission	Écart d'évaluation	Écart de réévaluation	Réserves et résultat
Solde au 31 décembre N-2						
Changement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés Dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
Solde au 31 décembre N-1						
Changement de méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profit ou pertes non comptabilisés Dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
Solde au 31 décembre N						

ENONCE EXERCICE 28 :**Tableau des variations de capitaux propres**

- D'après les éléments suivants :

- ✓ Capital social N-1 : 2 000.
- ✓ Prime d'émission N-1 : 200.
- ✓ Écart de réévaluation N-1 : 400.
- ✓ Réserves et résultat N-1 : 200.

- Pour l'année N :

- ✓ Changements de méthode comptables imputés sur les réserves : 150.
- ✓ Corrections d'erreurs fondamentales imputées sur les réserves : (50).
- ✓ Réévaluation des immobilisations : 300.
- ✓ Gains ou pertes non comptabilisés (réévaluations) : 150.
- ✓ Dividendes payés : 100.
- ✓ Augmentation de capital : 300.
- ✓ Prime d'émission : 30.
- ✓ Résultat net de l'exercice : 180.

Présenter le tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise Pen Buick au 31.12.N.

Etat de variation des capitaux propres

Entreprise : Unité monétaire :

	<u>Note</u>	<u>Capital social</u>	<u>Prime & réserves</u>	<u>Ecart d'évaluation</u>	<u>Résultat</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 décembre N-2		2 000	100	400	200	2 700
Changement de méthode comptable						
Corrections d'erreurs			100			100
Autres produits & charges					(20)	(20)
Affectation du résultat N-2					(80)	(80)
Operations en capital						
Résultat net exercice					100	100
Solde au 31 décembre N-1		2 000	200	400	200	2 800

- L'inventaire complet des immobilisations corporelles, avec pour chacune d'entre elles, de leur valeur d'acquisition, des amortissements pratiqués et de leur juste valeur ;

- L'état des provisions pour charges ou pour dépréciation avec indication de la nature précise de chacune des provisions et de leurs évolutions ;

- En cas de comptabilisation de valeurs réévaluées :

- ✓ **Variation au cours de l'exercice à ventilation de l'écart de réévaluation ;**
 - ✓ **Mention de la part du capital correspondant à une incorporation de l'écart de réévaluation ;**
 - ✓ **Indication des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées, par la mise en évidence des compléments de valeur et des amortissements supplémentaires qui s'y rapportent ;**
- Le montant des frais accessoires éventuellement inclus dans le coût de production d'immobilisations et de stocks fabriqués par l'entité ;**
- L'état des échéances des créances et des dettes à la date de clôture des comptes, (en distinguant les éléments à moins d'un an d'échéance, à échéance comprise entre un et cinq ans et à plus de cinq ans d'échéance) ;**
- La liste complète des salariés de l'entreprise, avec la définition de leur poste et leur ancienneté ;**
- La méthode de détermination de la valeur comptable des titres, méthode de traitement des effets des changements de la valeur de marché pour les placements comptabilisés à la valeur de marché, méthode de traitement de l'écart de réévaluation lors de la vente d'un placement réévalué ;**
- L'indication, pour chaque poste d'éléments fongibles de l'actif courant (stocks, titres de placement, instruments de trésorerie) de la différence, lorsqu'elle est d'un montant significatif, entre :**
- ✓ **Leur évaluation suivant la méthode pratiquée et ;**
 - ✓ **Leur évaluation sur la base du dernier prix de marché connu à la clôture des comptes ;**
- La ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activités et par marchés géographiques ;**
- La nature et l'objet de chacune des réserves figurant en capitaux propres ;**
- Le rapport environnemental de l'entreprise, avec l'impact de ses effets polluants sur l'eau, l'air et le sol ;**
- La description des produits et charges résultant de l'activité ordinaire mais nécessitant du fait de leur importance ou de leur nature d'être mis en évidence pour expliquer les performances de l'entité pour la période : coût de restructuration, dépréciation exceptionnelle des stocks, abandon partiel d'activité, cessions d'immobilisations, règlements de litiges ;**

- Pour les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, montant global, pour chaque personne :

- ✓ Des avances et crédits alloués avec indication des conditions consenties et des remboursements opérés pendant l'exercice, ainsi que le montant des engagements pris pour leur compte ;
- ✓ Des rémunérations allouées au titre de l'exercice ;
- ✓ Du montant des engagements contractés pour pensions de retraite à leur profit ;

- L'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes ainsi que des charges et produits financiers concernant la maison mère, les filiales, les entités associées au groupe et les autres parties liées (actionnaires, dirigeants...);

- La valeur nominale des actions, ou le fait qu'elles n'en ont pas ;

- La nature des relations, types de transaction, volume et montant des transactions, politique fixation des prix concernant les transactions effectuées au cours de l'exercice avec les entités associées ou leurs dirigeants ;

- La liste détaillée des principes des IFRS qui n'ont pas été appliqués au cours de l'exercice, compte tenu du fait que l'entreprise indique qu'elle respecte les IFRS.

Quelles sont les informations qui doivent figurer :

- a) Dans l'annexe seulement.
- b) Au bilan ou dans l'annexe.
- c) Ne sont requises ni dans l'un ni dans l'autre.

Noter celles qui ne sont pas obligatoires en PCN français.

CORRECTION EXERCICE 28 : **Tableau des variations de capitaux propres**

Etat de variation des capitaux propres

Entreprise : - Unité monétaire :

	Note	Capital social	Prime & réserves	Ecart d'évaluation	Résultat & RN	Total
<u>solde au 31 décembre N - 2 :</u>		2 000	100	400	200	2 700
changements de méthode comptable						
correction d'erreurs			100			100
autres produits & charges					(20)	(20)
affectation du résultat N - 2					(80)	(80)
opérations en capital						
résultat net exercice N					100	100
<u>Solde au 31 décembre N - 1</u>		2 000	200	400	200	2 800
changements de méthode comptable			150			150
correction d'erreurs			(50)			(50)
autres produits & charges				300	150	150
affectation du résultat N - 1					(100)	(100)
opérations en capital		300				300
résultat net exercice N						180
<u>Solde au 31 décembre N</u>		2 300	300	700	230	3 530